

Projet REP+ collège Anatole France Bethoncourt

De la toute petite section à la troisième



2015-2019

Sommaire

1. <u>Préambule</u>	3
A Objectifs REP+	3
B Liens REP+ et politique de la ville	3
C Présentation du réseau	3
2. <u>Bilan de l'ECLAIR</u>	5
3. <u>Éléments de contexte et diagnostic</u>	6
A Dynamique urbaine et population	6
B Population du quartier de champvalllon et climat sociales	6
C Dans le premier degré	6
D Dans le second degré	7
E Éléments de contexte en diagrammes / indices	8
4. <u>Projet 2015/ 2019</u>	11
A Priorités académiques	11
B Objectifs et actions du REP+ Anatole France	12
C Indicateurs	21
5. <u>Définition des termes et acronymes</u>	23

1/ Préambule

Ce projet a été élaboré par l'ensemble des équipes des écoles et du collège du secteur.

A-Objectifs REP+

Réduire à moins de 10% les écarts entre les élèves scolarisés en éducation prioritaire et ceux scolarisés hors éducation prioritaire dans la maîtrise des compétences de base en français et en mathématiques sans que les résultats globaux ne baissent. Il devra être également atteint pour tous les savoirs et toutes les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

B-Liens REP+ et politique de la ville

Le collège joue un rôle central dans le cadre du contrat de ville. La convergence des politiques d'éducation prioritaire et de la ville permettent une articulation cohérente entre le contrat d'objectifs et le contrat de ville unique. A titre d'exemple, ces objectifs du CVU sont en lien direct avec les objectifs du REP+ :

- soutenir la parentalité pour renforcer la communauté éducative
- améliorer la réussite scolaire des élèves concernés par le contrat de ville par l'intermédiaire du projet éducatif global en faveur de l'enfance et de la jeunesse
- prévenir le décrochage scolaire
- favoriser le lien avec le PRE

C-Présentation du réseau

Le REP+ Anatole France est constitué de trois écoles maternelles (Jean de la Fontaine, Louise Michel, Victor Hugo), d'une école élémentaire (Nelson Mandela) et du collège (Anatole France) parties prenantes des différents dispositifs Éducation Prioritaire depuis 1981. Deux écoles, l'élémentaire Jules Ferry et la maternelle Louis Pergaud, font partie du secteur du collège mais ne sont pas intégrées au dispositif REP+ du fait de leur population scolaire.

RNE	Ecoles /collège	Effectifs 2015-2016	Equipe éducative
0251209D	Collège Anatole FRANCE	268 dont 17 UPE2A	13 classes, 1 UPE2A, 1 DAQIP 1 Principal, 1 Principal adjoint, 1 CPE 1 Infirmière scolaire, 1/8 COP, 2/9 AS 5 Assistants d'Education
0251757Z	Ecole élémentaire Nelson MANDELA	359	17 classes 1 Direction décharge totale 3 postes RASED (psychologue scolaire / maître E / maître G) intervenant sur le REP Sochaux et le REP+ Bethoncourt EVS administrative
0250284Y	Ecole maternelle Victor HUGO	104	5 classes 1 Direction 1/4 décharge EVS administrative
0251077K	Ecole maternelle Jean de LA FONTAINE	86	4 classes 1 Direction 1/4 décharge EVS administrative
0251219P	Ecole maternelle Louise MICHEL	89	4 classes 1 Direction 1/4 décharge EVS administrative

Moyens spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> - 1 coordonnateur du réseau - 4 professeurs référents avec des profils spécifiques - 2 enseignants dédiés au dispositif « plus de maîtres que de classes » - 4 assistants pédagogiques au collège 	<ul style="list-style-type: none"> - 5 assistants pédagogiques dans les écoles - DGH constante sur le temps du programme REP+ - effectifs conformes aux seuils en vigueur dans l'éducation prioritaire - 2 formateurs académiques REP+
--	--

2/ Bilan de l'ECLAIR

Le bilan de l'ECLAIR (Ecole Collège Lycée Ambition Innovation Réussite) a été mené avec l'ensemble des équipes à l'aune du référentiel éducation prioritaire durant l'année scolaire 2014-2015. La plupart des actions inscrites dans le cadre de l'ECLAIR ont été réalisées. Certaines demandent à être poursuivies dans le nouveau cadre du REP+ :

Axe1 Développer l'acquisition du langage oral et écrit

Mettre en place des séances structurées de langage basées sur l'acquisition systématique et automatisée de structures de phrases et d'un vocabulaire commun en cycle 1.

Penser une organisation en barettes pour la constitution de groupes de besoins en lecture à l'école élémentaire.

Systématiser l'explicitation des objectifs de travail dans les classes.

Axe2 Conforter une école bienveillante et exigeante

Développer les dispositifs « passerelle » pour la scolarisation des moins de 3 ans.

Axe 3 Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire

Développer les actions culturelles entreprises dans l'école et en partenariat avec les structures extérieures.

Améliorer les liaisons avec le PRE.

Améliorer les liaisons avec l'accueil périscolaire.

Renforcer les actions d'éducation à la citoyenneté, à la santé, et le travail sur les « savoir-être ».

Développer les travaux de recherche en équipes.

Axe 4 Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative

Développer la co-intervention en aménageant des temps de concertation.

Axe 5 Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels

Poursuivre et renforcer l'accompagnement des professeurs, notamment dans le cadre de formations interdegré et dans le cadre de travaux de recherche.

Axe 6 Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

Poursuivre la tenue du tableau de bord.

Valoriser les réussites des élèves au primaire et au collège.

Développer et resserrer les liens avec le lycée.

3/ Éléments de contexte et diagnostic

A-Dynamique urbaine et population

Le quartier de champvallon accueillant l'ensemble des structures scolaires et faisant partie du REP+ (Réseau d'Education Prioritaire renforcé), achève sa mutation commencée il y a 8 ans. Les programmes de l' ANRU1 (Agence Nationale de Rénovation Urbaine 1) se terminent avec, en avenant de clôture, deux aménagements urbains en entrée de ville. De plus, les plans de stratégie patrimoniale des agences marquent la fin progressive des démolitions des grands ensembles, ceux-ci étant remplacés par un habitat collectif de plus petite taille et ayant pour finalité, en accord avec la municipalité, un maintien de la population totale présente sur le quartier et plus largement sur la ville. Les dernières démolitions étant programmées (deux immeubles : rue de champvallon et impasse parmentier), le taux de vacance des logements est aujourd'hui supérieur à 10 %, chiffre qui tendra à baisser une fois les opérations réalisées.

B-Population du quartier de champvallon et climat social

En 2010, les PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles) les plus basses représentaient 73,9 % avec de nettes disparités entre le quartier de champvallon et le « village ». Bien que ne recouvrant pas totalement l'espace vécu du quartier, les deux IRIS (Ilôts Regroupés pour l'Information Statistique) Champvallon-Nord et Champvallon-Sud témoignent d'une réalité sociale bien différente de l'IRIS Bethoncourt-Village. Ainsi, le taux de chômage des 15-64 ans est-il de 16,6 % à Bethoncourt-Village et de 33,15 % dans les deux IRIS Champvallon Nord et Sud réunis.

Constats :

- diversité culturelle
- liens communautaires forts
- climat social en apparence apaisé
- forte identité du quartier

C-Dans le premier degré

Les effectifs sont en hausse depuis quelques années portant à 637 le nombre d'enfants scolarisés en 2015. La scolarisation des enfants de moins de 3 ans impulsée depuis deux ans a permis à un plus grand nombre d'élèves de profiter des bienfaits d'une scolarisation précoce.

Le taux de validation du palier 2 à la fin de l'école élémentaire est dans la moyenne académique.

On note enfin une nette diminution du nombre de maintiens avant l'entrée en sixième depuis 5 ans, où ce taux était nettement supérieur au taux académique.

Le climat scolaire demeure serein. On n'observe pas de dérive excessive de comportement. Pour autant, quelques cas d'absentéisme scolaire ou de retrait de l'école pour un enseignement à domicile sont régulièrement signalés. On observe toutefois quelques dérives communautaires préoccupantes.

Les familles répondent sans trop de difficulté aux sollicitations de l'école. L'ancienneté des enseignants, leur connaissance des familles, du quartier, du tissu social et associatif sont des éléments favorables au développement de relations école/famille régulières et construites.

Les équipes sont stables.

D-Dans le second degré

L'effectif global du collège augmente depuis 4 ans passant de 231 à 302 élèves en 2014-2015.

Le secteur de collège s'étend uniquement sur la ville de Bethoncourt. Implanté dans le quartier de Champvallon, l'établissement manque d'attractivité, ce qui incite certains parents à éviter l'entrée de leur enfant dans celui-ci, soit en passant par des demandes de dérogations pour des filières à option notamment, soit en l'inscrivant dans un collège privé (un sur le secteur avec transport facile). L'évitement du collège se fait surtout sentir au niveau des classes de CM2 de l'école du village. Il n'est cependant pas systématique, les cohortes étant plus ou moins touchées par cet évitement en fonction de dynamiques de classes et d'effets de mode. L'entretien des liens entre les écoles du village et les REP+ devrait permettre de réduire ce phénomène.

Ces facteurs ne favorisent pas la mixité sociale et les dynamiques positives qui peuvent en découler.

Nous constatons un nombre important d'élèves en difficulté scolaire à leur arrivée en sixième. Cependant, conformément aux objectifs de l'ECLAIR, le taux d'élèves ayant au moins un an de retard a significativement baissé durant les cinq dernières années.

A deux reprises, le taux de réussite au DNB durant les cinq dernières années a été supérieur à la cible fixée dans le cadre de l'ECLAIR (>74,30 %). Ces chiffres doivent cependant être appréhendés avec prudence ; les cohortes étant peu nombreuses, la réussite ou l'échec même d'un élève fait sensiblement varier les pourcentages.

Comme au début du projet ECLAIR, l'analyse des indicateurs de vie scolaire et les enquêtes sur le harcèlement nous permettent d'affirmer que le climat reste stable. Pour autant, nous notons une accélération d'un type de violence plus sournoise et larvée, sous forme de harcèlement, qu'il nous est difficile de traiter.

En ce qui concerne l'orientation, hormis les problèmes d'ambition liés au secteur géographique nord-Franche Comté (davantage d'orientation en seconde professionnelle que dans le reste de l'Académie), les élèves ne souhaitent pas quitter la communauté d'agglomération de Montbéliard. Dans l'ensemble le public scolaire est peu mobile.

Le profil des personnels du collège répond à des caractéristiques très différentes :

- Des personnels présents depuis de nombreuses années (plus d'1/3), ont assisté à toutes les transformations structurelles et pédagogiques
- Des personnels nommés depuis moins de 3 ans (plus de la moitié)

Le nombre important de personnels à temps partiel pour convenance personnelle ou en poste partagé avec un autre établissement (dont le taux représente le double de celui du département) restreint les possibilités de souplesse pour la mise en place d'actions spécifiques.

E-Éléments de contexte en diagrammes / indices

PCS collège 2010

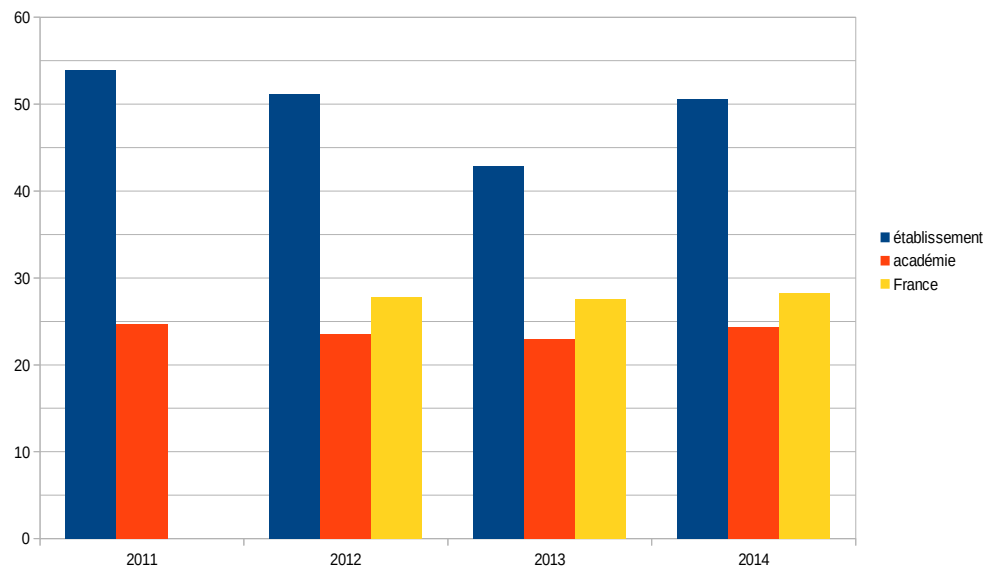


PCS collège 2015

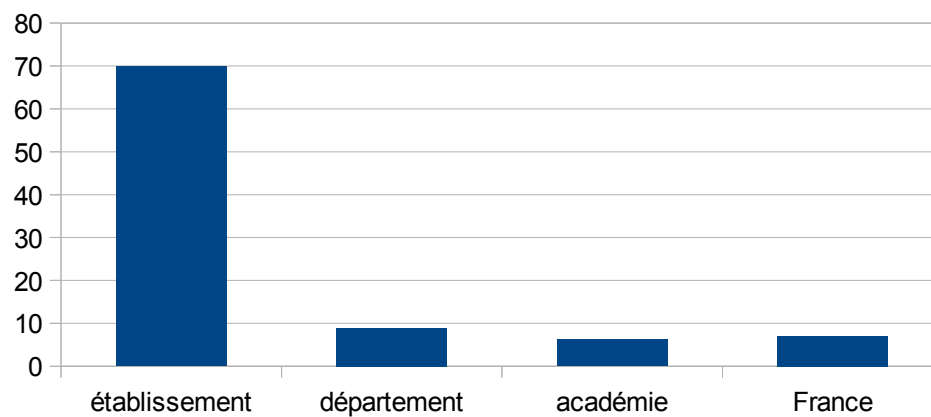


- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- Ouvriers
- Retraités
- Autres personnes sans activité professionnelle
- Non renseigné

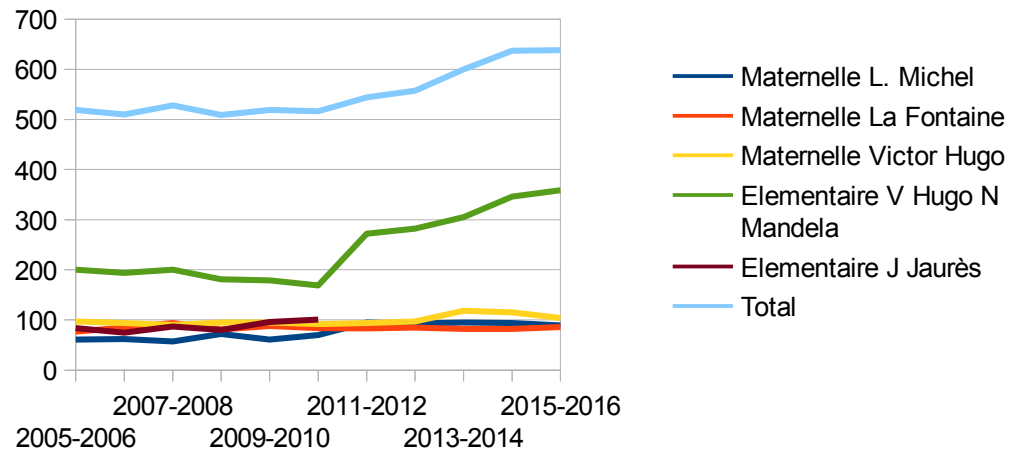
Taux de boursiers



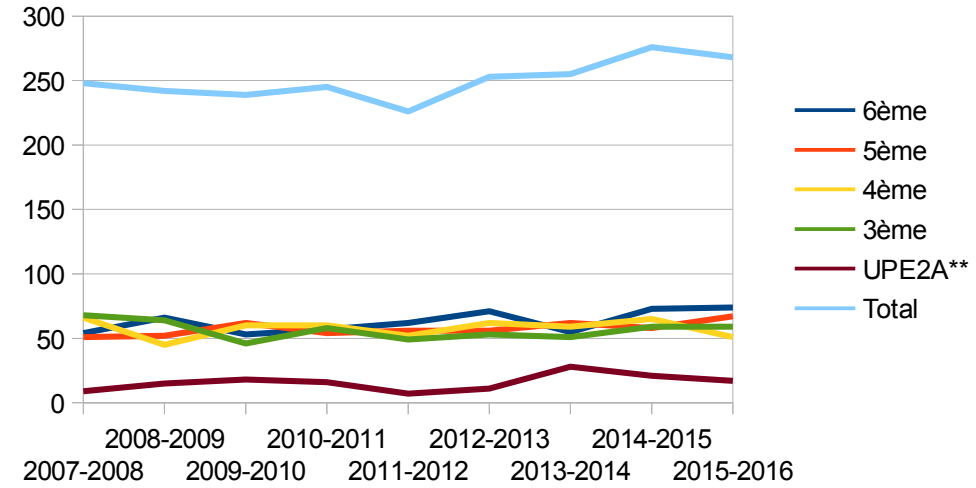
Collégiens issus de ZUS en 2011-2012



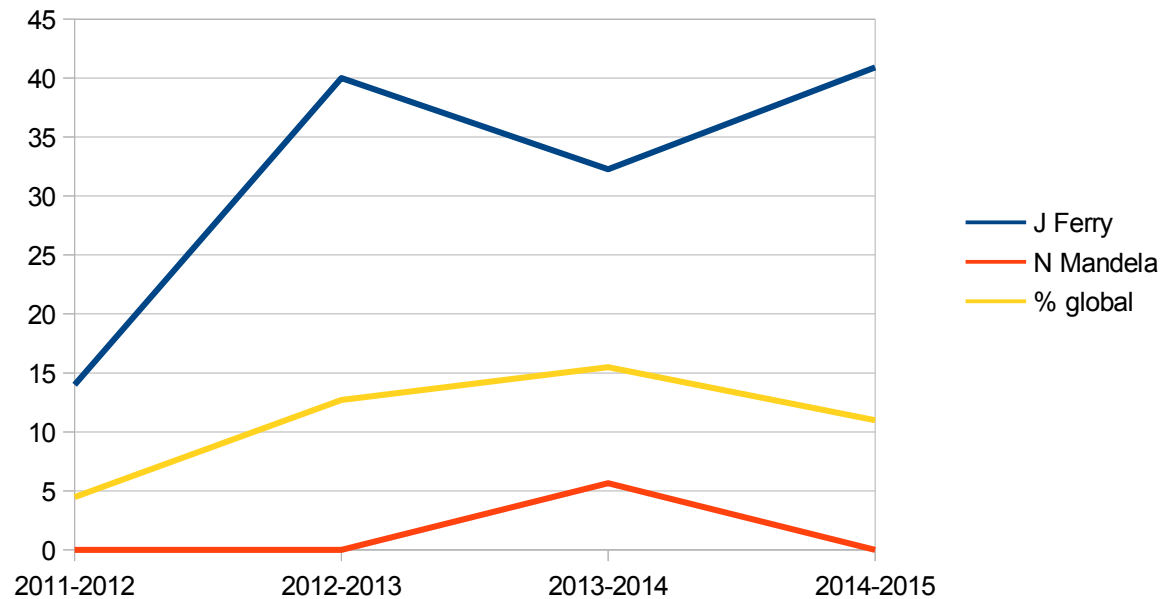
Evolution des effectifs du primaire



Evolution des effectifs du collège



Taux d'évitement du collège



4/ Projet 2015-2019

A-Priorités académiques

Axe 1 Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun.	<ul style="list-style-type: none">- Développer la maîtrise du français- Réaliser un protocole d'évaluations normalisées en lien avec les inspections et la recherche- Développer les compétences orales- Renforcer la formation et systématiser l'outillage des équipes notamment en CP/CE1
Axe 2 Conforter une école bienveillante et exigeante.	<ul style="list-style-type: none">- Favoriser la passation des enquêtes de climat scolaire et primaire, en collège- Formaliser un protocole d'utilisation des heures de vie de classe- Mettre en place des conseils de vie collégienne et des conseils d'écopiers- Renforcer l'utilisation des mesures de responsabilisation dans un travail partenarial- Installer les cordées de la réussite
Axe 3 Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et partenaires de l'école.	<ul style="list-style-type: none">- Formaliser une politique de communication à destination des parents avec la création d'un document cadre académique pour la diffusion aux familles des priorités et du fonctionnement du réseau (relation avec parents résultats, points forts du fonctionnement pédagogique, de l'aide aux élèves)- Mettre en place des sites internet de réseaux à partir d'une maquette académique- Développer le lien avec la politique de la ville : coups de pouce clé, CLA, MACLE, ateliers FLE pour les parents, mallette des parents commune CP et 6ème
Axe 5 Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels.	<ul style="list-style-type: none">- Développer la professionnalité des métiers, coordonateurs, professeurs formateurs de l'éducation prioritaire- Former les enseignants dans leur réseau- Permettre aux directeurs d'école en Education Prioritaire d'accéder au plan de formation des personnels de direction (sur des modules correspondants à leurs besoins , animation de réunion, politique de la ville, protection de l'enfance...)- Articuler plan académique de formation, plan de formation 1^{er} degré des 4 départements, plan de formation du réseau.

B-Objectifs et actions du REP+ Anatole France

Axe 1 Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun			
Objectifs	Objectifs opérationnels	A l'école et au collège	Moyens humains, organisationnels et pédagogiques
Favoriser l'apprentissage des compétences orales dans l'ensemble des disciplines.	Conduire des séances structurées dans le domaine du langage oral selon une progression définie et selon les besoins des élèves.	<p>Mise en place progressive des organisations pédagogiques et des dispositifs favorisant l'émergence de compétences langagières :</p> <ul style="list-style-type: none"> -scolarisation des enfants de moins de 3 ans -MACLO en GS (extension possible aux MS et CP) -accompagnement personnalisé et dispositifs de soutien -travail sur la question du français langue de scolarisation -expression des élèves dans l'ensemble des disciplines en leur permettant d'employer un langage adapté. <p>Acquisition de gestes professionnels qui permettent et valorisent la prise de parole des élèves, notamment des « petits parleurs ».</p>	<p>PDMQDC / RASED / Professeurs référents / AP</p> <p>Choix de répartition de la DHG.</p> <p>Formations / Concertations / Co observations / échanges de pratiques</p> <p>Utilisation d'outils numériques permettant la communication orale.</p> <p>Actions culturelles favorisant le lien oral écrit (livre complice, livre élu, pratiques théâtrales, lecture à haute voix).</p> <p>Formations / CASNAV / Mutualisations</p>
Améliorer le langage écrit dans l'ensemble des disciplines.	S'appuyer sur le lien oral-écrit pour développer les compétences liées à la production d'écrit.	Mise en place progressive des dispositifs favorisant l'apprentissage de la lecture et de l'écrit :	sacs à histoires /contes traditionnels / répartition des textes par niveau

		<p>-MACLE en CP CE1 CE2</p> <p>-développement de la production écrite dans l'ensemble des disciplines</p> <p>-confrontation systématique des élèves avec des textes lus ou écoutés.</p>	<p>PDMQDC / Décloisonnements</p> <p>Usage du numérique dans et hors classe.</p> <p>Jogging d'écriture / situations authentiques / problématique de la trace écrite / communication épistolaire / réseaux sociaux...</p>
Améliorer les compétences mathématiques des élèves.	Favoriser la démarche d'investigation et de recherche.	<p>Maîtrise des outils mathématiques et plus particulièrement la construction du nombre.</p> <p>Automatisation des procédures (calcul mental, activités ritualisées).</p> <p>Pratique d'activités manipulatoires (jeu...).</p> <p>Résolution de tâches complexes.</p> <p>Compréhension des énoncés.</p>	
Mettre en place des démarches favorisant une meilleure compréhension et la mise en activité intellectuelle de l'élève.	Développer des stratégies permettant la compréhension.	<p>Dialogue didactique sur les procédures d'apprentissage et stratégies employées par les élèves (métacognition, accompagnement de la mise en mots).</p> <p>Explicitation des objectifs, finalités,</p>	

		<p>démarches et procédures d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements.</p> <p>Echanges entre pairs et incitation à reformuler (gratte-neurones...).</p>	
--	--	--	--

Axe2 Conforter une école bienveillante et exigeante

Objectifs	Objectifs opérationnels	A l'école et au collège	Moyens
Mettre en place une évaluation positive des élèves tout au long de la scolarité.	<p>Définir un protocole d'évaluation tout au long de la scolarité en lien avec les programmes et le socle commun.</p> <p>Valoriser les progrès et l'investissement scolaire de chaque élève.</p>	<p>Evaluation par compétences en référence aux cinq domaines du socle commun.</p> <p>Harmonisation progressive des outils d'évaluation.</p> <p>Développement des actions d'accompagnement permettant de valoriser les élèves en renforçant leur sentiment de compétence.</p>	Formations de réseau / Interdisciplinarité / Regards croisés
Favoriser un climat scolaire serein.	<p>Accueillir les élèves et les familles dans chaque établissement.</p> <p>Valoriser l'engagement et la participation des élèves.</p> <p>Renforcer la prévention de la violence en milieu scolaire.</p>	<p>Installation de conseils d'élèves et de la vie collégienne.</p> <p>Garantie de la sécurité physique et morale des élèves dans l'établissement et ses abords.</p> <p>Travail collaboratif dans et entre les équipes d'établissements.</p>	<p>Temps de concertation dédiés à la relation partenariale.</p> <p>Mobiliser les partenaires et les équipes pédagogiques.</p> <p>Dispositif académique SCP « Valorisation des comportements positifs ».</p>
Développer le lien écoles maternelles, école élémentaire, collège, lycée et l'enseignement supérieur.	Construire les liaisons à tous les niveaux.	<p>Construction des conditions de la continuité pédagogique du cycle 3 dans le cadre de la réforme du collège.</p> <p>Appui à la réflexion des enseignants sur la</p>	<p>Professeurs référents.</p> <p>Formations interdegrés et intercycles.</p>

		continuité des apprentissages en référence au socle commun.	Concertations interdegrés et intercycles. Cordées de la réussite.
Prévenir le décrochage scolaire.	Renforcer la prévention et le suivi de l'absentéisme scolaire dans les écoles et le collège en lien avec les collectivités en charge du suivi social	Communication avec les familles autour de la problématique de l'absentéisme. Ciblage et accompagnement des élèves présentant un risque de décrochage. Réflexion autour de la problématique du travail personnel et de l'autonomie cognitive des élèves.	Inscriptions des actions dans le Contrat de Ville Unique. Parcours d'avenir/ EDT aménagé / stages découverte en milieu professionnel

Axe 3 Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et partenaires de l'école			
Objectifs	Objectifs opérationnels	A l'école et au collège	Moyens
Développer les échanges avec les partenaires en lien notamment avec la politique de la ville.	<p>Dans le cadre du PEDT mettre en place des projets articulant temps scolaire et périscolaire.</p> <p>Favoriser les échanges avec les structures sociales et éducatives du territoire (PRE...).</p>	<p>Ancrage et développement des dispositifs partenariaux (accueil moins de trois ans, sacs à histoire...).</p> <p>Développement de la connaissance des dispositifs partenariaux et du travail collaboratif.</p> <p>Mise en place avec les partenaires de temps d'échanges thématiques.</p>	<p>Association sportive / USEP / UNSS</p> <p>Commissariat Général à l'Égalité des Territoires / CVU / PRE...</p>
Soutenir l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants : développer le lien avec les familles en les impliquant davantage dans la vie de l'école et mettant en place une véritable démarche de co-éducation.	<p>Rechercher des stratégies de collaboration et de co-éducation avec les parents en instaurant un cadre de communication cohérent.</p>	<p>Mise en place des espaces parents dans chaque établissement.</p> <p>Animation des temps d'échange avec les parents.</p> <p>Mise en place d'un livret d'accueil des élèves et des familles.</p> <p>Organisation des temps de rencontre réguliers avec les parents pour le suivi des élèves les plus fragiles.</p>	<p>Rencontres thématiques</p> <p>Dispositif « mallette des parents » ou s'en inspirant.</p> <p>Mutualisations entre établissements et entre réseaux.</p>

Axe 4 Favoriser le travail collectif en équipe

objectifs	Objectifs opérationnels	... A l'école et au collège	Moyens
<p>Favoriser le travail d'équipe par niveaux et par cycles.</p>	<p>Harmoniser les pratiques entre les classes et les cycles.</p> <p>Favoriser la continuité des apprentissages.</p> <p>Analyser les difficultés des élèves et assurer leur suivi en intercycles et interdegrés.</p> <p>Renforcer les temps de préparation et d'analyse communs.</p>	<p>Cf axes 1, 2 et 3</p> <p>Les actions concernant le travail collectif sont déclinées autour des axes 1 2 et 3. A titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> -développement des projets transversaux ainsi que des Enseignements et Pratiques Interdisciplinaires -développement des liaisons portant sur la continuité des apprentissages, les outils et les méthodes pédagogiques -mise en cohérence les différents dispositifs et l'intervention des différents personnels (PDMQC, référents, RASED, assistants pédagogiques) -développement de l'observation et de l'analyse des pratiques de classe entre pairs (enseignants-enseignants, référents, PDMQDC). 	<p>Temps de concertation formation REP+.</p>

Axe 5 Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels

Objectifs	Objectifs opérationnels	A l'école et au collège	Moyens
Accueillir et soutenir les nouveaux personnels.	Mettre en place un temps d'information des nouveaux arrivants .	Présentation du projet, des modalités de travail, des différents acteurs Education Nationale, des partenaires. Rencontres régulières.	
Développer la formation.	Répondre par la formation aux besoins des élèves. Répondre par la formation aux besoins des enseignants. Développer le lien avec la recherche. Bénéficier de l'accompagnement de formateurs et ressources académiques.	Priorité donnée aux formations correspondant aux objectifs des axes 1 2 et 3. A titre d'exemple : -usage du numérique -apprentissage de l'oral, de l'écrit de la lecture, de la construction du nombre, enseignement de la compréhension. Alternance de différents types de formations : entre pairs / apports théoriques / analyse de pratique... A titre d'exemple : -le travail en co intervention : échanges de pratique, mutualisation -avoir une posture réflexive sur sa pratique.	IEN / IA-IPR / Conseillers pédagogiques / Formateurs académiques Temps de concertation et de formation REP+. M@gistère Se doter d'un plan de formation pluriannuel concerté.
Accompagner les personnels.	Accompagner les personnels en difficulté.	Vigilance / Ecoute / Proximité	Chefs d'établissements / Formateurs académiques

Axe 6 Renforcer le pilotage et l'animation du réseau

Objectifs	Objectifs opérationnels
Piloter le réseau.	<p>Mettre en place le comité de pilotage.</p> <p>Mettre en place des rencontres régulières entre les pilotes.</p> <p>Formaliser un tableau de bord.</p> <p>Mettre en place des suivis de cohortes à partir d'outils d'évaluations.</p> <p>Valoriser les résultats des élèves et leur implication.</p> <p>Mettre en place un site internet du réseau.</p>

C-Indicateurs

Axes	Objectifs	Indicateurs
Axe 1 Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun	Favoriser l'apprentissage des compétences orales dans l'ensemble des disciplines.	Taux de réussite au LPC Compétence 1 Paliers 1, 2, 3
	Améliorer le langage écrit dans l'ensemble des disciplines.	
	Améliorer les compétences mathématiques des élèves.	Taux de réussite au LPC Compétence 3 Paliers 1, 2, 3
	Mettre en place des démarches favorisant une meilleure compréhension et la mise en activité intellectuelle de l'élève.	Taux de réussite LPC Toutes compétences Paliers 1, 2, 3
Axe2 Conforter une école bienveillante et exigeante	Mettre en place une évaluation positive des élèves tout au long de la scolarité.	
	Favoriser un climat scolaire serein.	Enquêtes Soutien aux comportements positifs
	Développer le lien écoles maternelles, école élémentaire, collège, lycée et l'enseignement supérieur.	

	Prévenir le décrochage scolaire.	Chiffres du Clin Orientation des élèves à N+1 et N+x (apae) Fluidité des parcours (apae) Réussite des élèves au Baccalauréat Général et Technique
Axe 3 Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et partenaires de l'école	Développer les échanges avec les partenaires en lien notamment avec la politique de la ville.	Nombre d'actions partenariales (CVU-EducNat/Rencontres et formations partenariales-enseignants)
	Soutenir l'implication des parents dans l'éducation de leurs enfants : développer le lien avec les familles en les impliquant davantage dans la vie de l'école et mettant en place une véritable démarche de co éducation.	Taux de participation des parents aux réunions
Axe 4 Favoriser le travail collectif en équipe	Favoriser le travail d'équipe par niveaux et par cycles.	Nombre de concertations et projets inter-niveaux et intercycles
Axe 5 Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels	Accueillir et soutenir les nouveaux personnels.	Nombre de formations proposées aux personnels
	Développer la formation.	
	Accompagner les personnels.	
Axe 6 Renforcer le pilotage et l'animation du réseau	Piloter le réseau.	Nombre de réunions de pilotage

5/ Définition des termes et acronymes

ANRU	Agence Nationale de Rénovation Urbaine	
AED	Assistant d'éducation	
AP	Assistant Pédagogique	
CASNAV		
	Coordonnateur	
CVU	Contrat de Ville Unique	
	Commissariat général à l'égalité des chances	
CPC	Conseillers pédagogiques de circonscription	
	Cordées de la réussite	
CSP	Catégories Socio-professionnelles	
	Coup de pouce clé	
DAQIP		
DGH		
ECLAIR	Ecole Collège Lycée Ambition Innovation Réussite	
	Espace vécu	

EVS		
FLE	Français Langue étrangère	
FLS	Français Langue de scolarisation	
	Formateurs académiques	
	Gratte-neurones	
IA-IPR		Les inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) sont des cadres supérieurs de l'éducation nationale. Ils exercent leurs fonctions dans le cadre du programme de travail académique, en responsabilité, seuls ou à plusieurs. Les IA-IPR interviennent dans le second degré et inspectent dans une discipline.
IEN	Inspecteur de l'Education Nationale	Les inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) sont des cadres supérieurs de l'éducation nationale. Ils exercent leurs fonctions dans le cadre du programme de travail académique. Les IEN 1er degré ont la responsabilité d'une circonscription sous l'autorité du directeur académique des services de l'éducation nationale (DA-SEN). Ils peuvent exercer leur fonction auprès du recteur d'académie.
IRIS		Les communes d'au moins 10 000 habitants et la plupart des communes de 5 000 à 10 000 habitants sont découpées en IRIS. Ce découpage, maille de base de la diffusion de statistiques infracommunales, constitue une partition du territoire de ces communes en "quartiers" dont la population est de l'ordre de 2 000 habitants. La France compte environ 16 000 IRIS dont 650 pour les DOM. http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/iris.htm
MACLE	Module d'Approfondissement des Compétences en Lecture-Écriture	André Ouzoulias : « L' objectif prioritaire du MACLÉ est de répondre aux besoins des élèves les moins avancés en lecture-écriture. Au CE2 par exemple, il s'agit de leur permettre, dans la mesure du possible au terme du MACLÉ, de progresser significativement vers l'acquisition des

		« mécanismes d'auto-apprentissage » de la lecture. » http://www.cndp.fr/bienlire/04-media/a-interview24.asp
MACLO	Module d'Approfondissement des Compétences en Langue Orale	Le dispositif MACLO est une transposition des MACLE au niveau de l'école maternelle.
	M@gistère	M@gistère est un dispositif de formation continue tutorée et interactive conçu pour les enseignants du premier et du second degré, qui complète l'offre de formation existante. M@gistère est un des onze nouveaux services pour faire entrer l'École dans l'ère du numérique. http://www.education.gouv.fr/cid72318/m@gistere-accompagner-la-formation-continue-des-professeurs-des-ecoles.html
	Maître E	Dans le cadre des RASED, à l'école primaire, les enseignants spécialisés titulaires du CAPA-SH option E (appelées maîtres E) assurent les aides à dominante pédagogique. Ces aides ont pour objectif : <ul style="list-style-type: none"> • la maîtrise des méthodes et techniques de travail, • la stabilisation des acquis et leur appropriation, • la prise de conscience de ce qui conduit à la réussite. http://www.education.gouv.fr/cid24444/les-reseaux-d-aides-specialisees-aux-eleves-en-difficulte-rased.html
	Maître G	Dans le cadre des RASED, à l'école primaire, les enseignants spécialisés titulaires du CAPA-SH option G (appelées maîtres G) assurent les aides à dominante rééducative s'adressent aux élèves ayant des difficultés à s'adapter aux exigences scolaires . Elles ont pour objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • le développement de l'envie d'apprendre

		<ul style="list-style-type: none"> • l'adaptation des comportements en milieu scolaire
	Malette des parents	<p>Du CP à la 3ème, la Mallette des parents vise à faciliter le dialogue avec les parents, pour les aider à comprendre les enjeux de la scolarité de leurs enfants. Elle propose aux équipes éducatives un ensemble d'outils pour organiser des débats avec les parents. Elle est déclinée à trois moments-clés de la scolarité : au CP, où les élèves apprennent à lire, en 6e, pour accompagner leur arrivée au collège et en 3e, pour parler d'orientation. Ce dispositif s'appuie sur le principe de coéducation.</p> <p>http://eduscol.education.fr/pid26667/mallette-des-parents.html</p>
PCS	Profession Catégories Socio professionnelles	<p>La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS a remplacé, en 1982, la CSP. Elle classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).</p> <p>http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/nomencl-prof-cat-socio-profes.htm</p>
PDMQDC	Plus De Maîtres Que De Classes	<p>Le dispositif « Plus de maîtres que de classes » repose sur l'affectation dans une école d'un maître supplémentaire. Cette dotation doit permettre la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques, en priorité au sein même de la classe.</p> <p>Il s'agit, grâce à des situations pédagogiques diverses et adaptées, de mieux répondre aux difficultés rencontrées par les élèves et de les aider à effectuer leurs apprentissages fondamentaux, indispensables à une scolarité réussie. Le dispositif ne se substitue pas aux aides spécialisées, qui gardent toute leur pertinence pour les élèves en grande difficulté.</p> <p>http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=66628</p>
PEDT	Projet Educatif Territorial	<p>Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps</p>

		<p>éducatifs.</p> <p>Ce projet relève, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente, d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.</p> <p>http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=70631</p>
PRE	Programme de Réussite Educative	<p>Le Programme de Réussite Éducative (PRE) a été créé en 2005 et placé sous l'égide du ministère délégué à la Ville via l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé). Dispositif local et localisé, il a pour but la prise en charge individualisée à partir de 2 ans d'enfants en « fragilité » repérés la plupart du temps en milieu scolaire sur la base de critères multiples (état de santé physique, développement psychique et psychologique, contexte familial, facteurs socio-économiques et environnementaux). Il s'étend ainsi de l'école maternelle au collège, voire au-delà dans certains cas . Le dispositif repose sur l'idée d'une approche globale des difficultés rencontrées par les enfants ainsi qu'une double volonté de placer la famille au centre de l'action et amener les différents acteurs du champ éducatif à coopérer. Son fonctionnement varie en fonction des municipalités malgré des caractéristiques communes prédéfinies.</p> <p>http://observatoire-reussite-educative.fr/dispositifs/dossier-pre/presentation-du-pre</p>
	Professeur référent	
RASED	Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves En Difficulté	<p>Les RASED regroupent les enseignants spécialisés et les psychologues de l'éducation nationale. Ils dispensent des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté. Ces aides sont pédagogiques ou rééducatives. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.</p> <p>http://www.education.gouv.fr/cid24444/les-reseaux-d-aides-specialisees-aux-eleves-en-difficulte-rased.html</p>

REP+	Réseau D'Education Prioritaire Renforcé	
SCP	Soutien aux Comportements Positifs	<p>La démarche SCP a pour objectif de permettre aux comportements positifs de pouvoir librement s'exprimer au sein des établissements et de devenir modélisants pour l'ensemble des élèves par la mise en œuvre d'une pédagogie, un renforcement des interactions positives adultes/élèves, une réponse adaptée et graduelle aux comportements inadaptés et une stratégie d'équipe globale axée sur le renforcement comportemental.</p> <p>http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article6101</p>
UNSS	Union nationale du sport scolaire	<p>Association de loi 1901, présidée par le ministre de l'éducation nationale, l'UNSS est une composante de la politique éducative française, au service de la réussite, de la responsabilisation, de la santé et du bien-être des élèves. L'Union nationale du sport scolaire (UNSS), troisième fédération de France rassemble déjà plus d'un million de licenciés - tous collégiens et lycéens - qui pratiquent une activité sportive dans les associations sportives de tous les collèges et lycées de France.</p>
UPE2A	Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants	<p>Les Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) privilégient les moments d'inclusion en classe ordinaire et proposent simultanément des aides personnalisées en fonction des besoins individuels, même si certains élèves non ou très peu scolarisés antérieurement (NSA) nécessitent une prise en charge renforcée (UPE2A-NSA). En fonction de leur profil scolaire et de leur niveau de maîtrise du français, les EANA sont pris en charge pour un enseignement personnalisé du français langue seconde (FLS) associant travail individualisé et regroupements par besoins.</p> <p>http://www.cndp.fr/entrepot/ville-ecole-integration/realites-et-pratiques/guide-pour-la-scolarisation-des-eleves-allophones-nouvellement-arrivees/presentation.html</p>
USEP	Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré	<p>L'Usep organise des rencontres sportives scolaires et périscolaires pour les écoles primaires publiques.</p> <p>Elle offre des pratiques sportives diversifiées accessibles à tous, abordées de façon adaptée aux finalités éducatives et ludiques : elle propose 10 familles d'activités sportives et renforce la</p>

		responsabilisation de l'enfant dans le fonctionnement de l'association d'école et dans l'organisation des rencontres. Elle contribue à la formation et au travail des enseignants.
--	--	--